

GRANDE ENQUETE du Pays Lauragais

Création de "Tiers-lieux" sur le Pays Lauragais



Espaces de Coworking, Tiers-lieux d'activités, Télécentres,.....

Le PETR du pays Lauragais souhaite accompagner la mise en place de "Tiers-lieux" sur son territoire.

Ces nouveaux espaces de travail partagés permettent de disposer d'un lieu professionnel et convivial proche de son domicile. Afin de répondre au mieux aux besoins des futurs utilisateurs, une étude a été lancée pour identifier l'opportunité et la faisabilité de création d'un ou plusieurs tiers-lieux.

- * Si vous êtes **indépendant** et que vous exercez aujourd'hui depuis votre domicile
- * Si vous êtes **salarié**, actuellement en **télétravail** ou que vous souhaiteriez travailler plus près de chez vous, afin de **limiter vos déplacements** et ainsi gagner en qualité de vie
- * Si vous êtes une **petite structure** à la recherche de locaux pour développer au sein d'un écosystème dynamique

En effet, la structuration du territoire génère d'importants flux de déplacements, notamment vers les pôles d'attractivité de Toulouse et de Carcassonne.

Les déplacements domicile-travail sont fortement générateurs d'émissions de Gaz à effet de Serre; ainsi la création de "Tiers-lieux" sur le territoire du Pays Lauragais peut permettre de réduire ces déplacements par une mutualisation d'espaces de travail (facilitant la mise en place du télétravail).

Ces lieux sont également vecteurs de dynamisme économique et d'innovation ; ils stimulent l'activité des indépendants et des petites structures.

Répondez en ligne au questionnaire permettant d'identifier vos besoins sur le site:
www.payslauragais.com.

Vous souhaitez faire partie d'un groupe de travail sur votre territoire et / ou de participer à un atelier de co-construction: Inscrivez-vous sur notre site internet
www.paylauragais.com.

Pour en savoir plus: PETR du pays Lauragais : 04.68.60.56.54 -
Pays.lauragais@orange.fr

